Contraintes naturelles
Municipalité de Chelsea
Figure 7.9

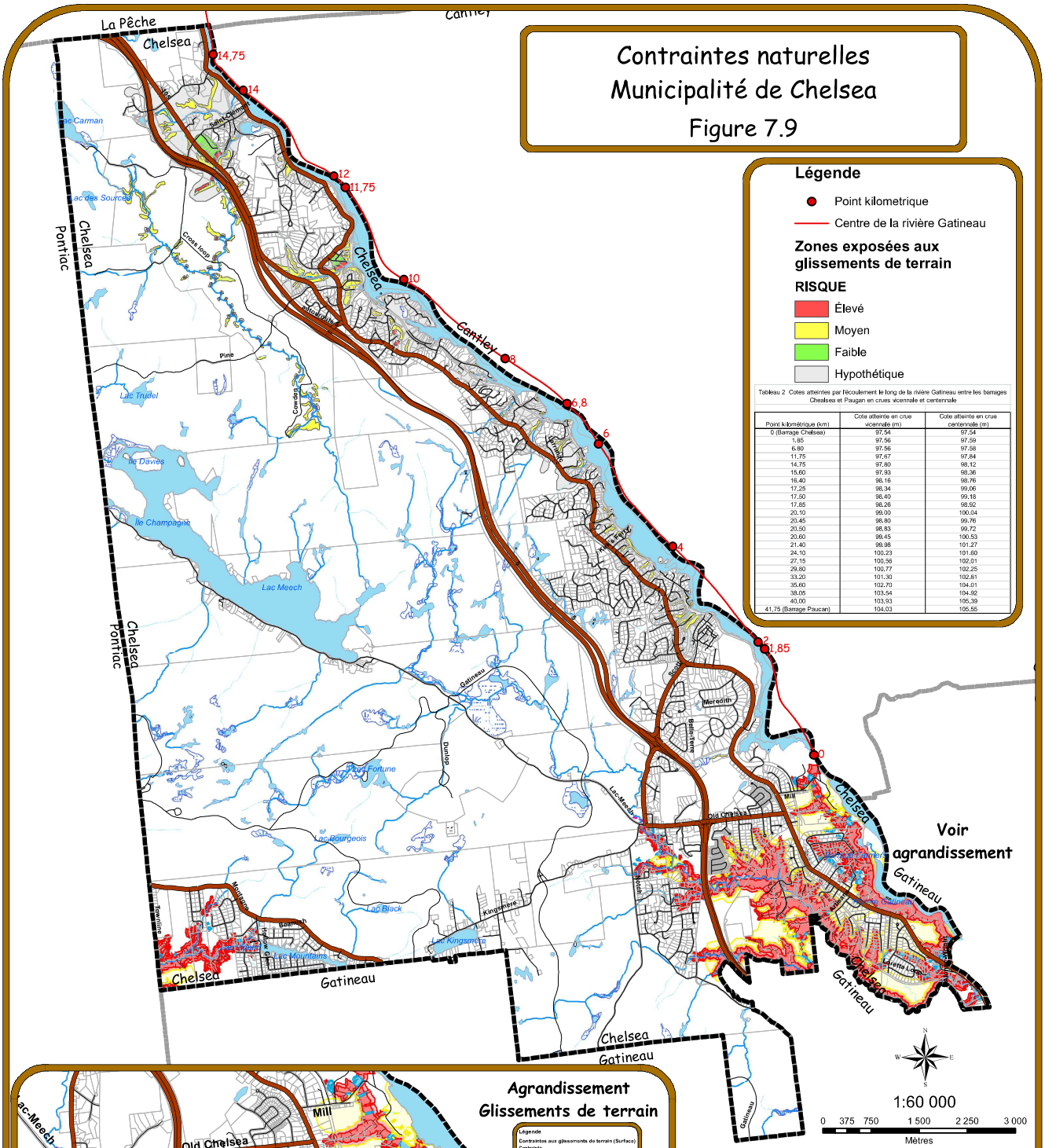

Tableau 2 Cotes atteintes par l'écoulement le long de la rivière Gatineau entre les barrages Chelsea et Paugan en crues vicennale et centennale

Point kilométrique (km)	Cote atteinte en crue vicennale (m)	Cote atteinte en crue centennale (m)
0 (Barrage Chelsea)	97.54	97.54
1.85	97.56	97.59
6.80	97.56	97.66
11.75	97.67	97.84
14.75	97.80	98.12
15.60	97.93	98.36
16.40	98.16	98.76
17.25	98.34	99.06
17.50	98.40	99.18
17.85	98.26	98.92
20.10	98.00	100.04
20.45	98.80	99.76
20.50	98.83	99.72
20.60	99.45	100.53
21.40	98.98	101.27
24.10	100.23	101.60
27.15	100.56	102.01
29.80	100.77	102.25
33.20	101.30	102.81
35.60	102.70	104.01
38.05	103.54	104.92
40.00	103.93	105.39
41,75 (Barrage Paucan)	104.03	105.55

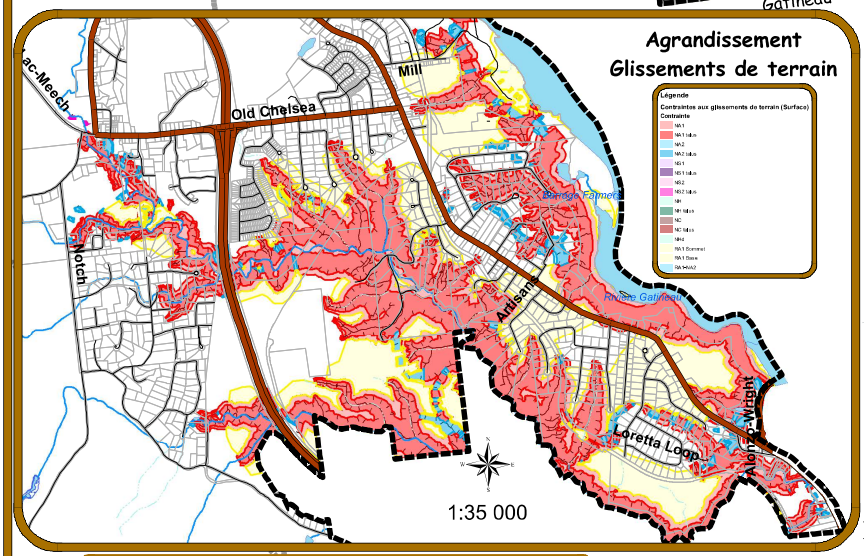

Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

NA1	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
NA1 talus	
NA2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique
NA2 talus	
NS1	Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
NS1 talus	
NS2	Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
NS2 talus	
NH	Zone composée de sols hétérogènes (till ou roc altéré), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
NH talus	
NC	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
NC talus	

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

NHd	Zone située à l'embouchure d'un ravin, susceptible d'être affectée par l'étalement de débris hétérogènes lors de crues importantes
RA1 Sommet	Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
RA1 Base	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet

Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs et aux glissements fortement rétrogressifs

NA1-NA2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de

Mrc des Collines-de-l'Outaouais
Service de l'aménagement et de l'environnement

Cartographie: Benoit Carrière, technicien en géomatique
Vérification: Sylvain Létourneau, aménagiste
Responsable de la révision du schéma d'aménagement

29 août 2017

Chemin du document : M:\schéma 2006-2010\Contraintes\Contraintes_Chelsea.mxd